

Déclaration liminaire lors du Comité technique Carte scolaire 1er et 2nd degrés du mardi 30 janvier 2018

1. l'IA-Dasen, Mesdames et Messieurs les membres du comité technique départemental

Vous n'êtes pas sans ignorer l'attachement particulier de l'Unsa Éducation à la notion de dialogue entre partenaires sociaux et vos services dans le cadre de la préparation et de la mise en place des mesures concernant entre autres la répartition des moyens au niveau des écoles et des collèges de notre département.

C'est pourquoi dans un premier temps, nous nous permettons juste une remarque. Comment percevoir le fait que des représentants de vos services aient pu déclarer à certaines écoles que telle ou telle décision était prise, qu'un retrait de poste allait les concerner, ou que tel regroupement d'écoles était acté ?

Quelle image donnez-vous aux enseignants, de cette instance à laquelle nous croyons et pour laquelle l'Unsa Éducation adopte une attitude constructive dans l'essentiel de ses positionnements au regard des situations scolaires que nous rencontrons vous comme nous.

L'Unsa Éducation regrette une fois de plus l'arrivée tardive des documents préparatoires lors du groupe de travail de la semaine dernière, d'autant plus que ceux-ci ne contiennent que des données chiffrées sans interprétation ou proposition de votre part. Idem pour les DHG des établissements du second degré, connues par les chefs d'établissement dans les mêmes délais, ce qui ne permet que peut de temps de préparation et de réaction pour aider au travail d'analyse que doit mener l'instance à laquelle nous participons. Le calendrier est contraint, certes...

Abordons maintenant le cas très particulier de la situation provoquée par la mise en place des CP 100% réussite en REP et REP+ ainsi que des CE1 100% réussite en REP+, sans pour autant voir une dotation ministérielle en terme de postes permettant d'envisager sereinement celle-ci. L'Unsa Éducation ne peut que s'inquiéter pour nombre d'écoles ligériennes. Inquiétude, qui sera nous l'espérons vite dissipée par vos propositions, mais permettez-nous de ne pas être sereins.

Les collègues sur le terrain sont inquiets.

La vision de la difficulté scolaire donnée par ces mesures 100% réussite, semble un peu trop manichéenne et cette dernière ne s'arrête pas aux limites des REP et REP+. La ruralité a aussi ses spécificités et son lot de difficultés. Les écoles de ville hors éducation prioritaire ne sont pas, elles aussi, épargnées.

Plusieurs questions nous préoccupent :

Comment minimiser le nombre de retraits de postes sans impacter fortement des écoles qui ont des conditions de travail correctes ?

Comment allez-vous continuer de mettre en place les structures ASH nécessaires à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers relevant du handicap pour qui des solutions manquaient encore ?

Comment allez-vous apporter des moyens dans l'aide aux équipes pour la prise en charge des élèves à comportement fortement perturbateur qui nécessitent une attention et une énergie toute particulière ?

Comment justifier certains regroupements d'écoles ne favorisant pas à première vue, ni le travail des élèves ni les conditions professionnelles des enseignants, ni la relation enseignants-famille ?

Quelle va être la prise en compte dans vos propositions de la charte ruralité sensée protéger quelque peu les écoles souvent dernier service public présent dans certains bourgs éloignés de tout ?

Quelle réalité et quelles conséquences va avoir cette intention d'implantation de classes de CM au sein de collèges urbains ou ruraux sur les équipes d'écoles concernées et directions de ces dernières ?

Dans le second degré, les DHG subissent une légère baisse en dotation. Il va donc falloir faire des choix difficiles quand dans le même temps, le ministre encourage le développement des options facultatives. Le dédoublement dans certaines matières sera-t-il encore possible pour les établissements ? Chaque situation méritera une attention particulière. La Loire comme l'ensemble du territoire va voir les effectifs du second degré être en hausse qui, même si elle n'est pas énorme devra quand même être assumée dans les meilleures conditions, cela sera-t-il le cas ?

La suppression de certaines sections comme la 3eme prépa-pro à Verrières nous interroge, comment se justifie-t-elle ?

L'Unsa Éducation ne peut que déplorer la construction-déconstruction qui s'opère à chaque changement de gouvernance politique. Exit les Maîtres De Plus Que De Classes, encore moins de postes de RASED alors que les besoins sont criants, la difficulté scolaire hors REP-REP+ ignorée avec des effectifs qui restent trop importants par classe dans de trop nombreux cas. Pourtant la baisse des effectifs par classe est semble-t-il, reconnue comme un levier essentiel par nos dirigeants. Bousculade dans les rythmes avec confusion dans l'interprétation par certaines mairies au niveau de la consultation obligatoire des conseils d'école. Dans le second degré avec une réforme du collège affaiblie, un rapport entre heures postes et heures supplémentaires annualisées toujours trop élevé en défaveur des heures postes, les possibilités de cours dédoublés amoindries cette année par une dotation horaire serrée,...

Tout cela ne nous permet pas d'applaudir des deux mains à la veille de la rentrée 2018.

Pour l'Unsa Éducation, ses représentants

Véronique De Haro, Anne Brunet, Maëlle Laurent, Vincent Rome et Dominique Furnon